

## REGLEMENT COLLEGE et LYCEE

Le collectif « Saint-Omer en Toutes Lettres » et les professionnels du livre et du jeu organisent les **10 et 11 octobre 2019** le 1<sup>er</sup> « **festival du livre et des jeux** »

Un volet important de cette manifestation est la participation des collégiens et des lycéens dans les domaines de l'écrit et de l'image.

**Art. 1.** Les élèves des collèges lycées de la CAPSO et de la CCPL peuvent participer aux challenges *poésies, nouvelles et calligrammes, affiches-logos ou bandes dessinées* du Festival Livre et Jeux de Saint-Omer, avec l'autorisation écrite de leurs parents pour les mineurs.

**Art. 2.** Cette participation aura lieu dans le cadre de l'établissement ou en dehors de l'établissement. En effet les sujets de **l'écrit et de l'image** paraîtront dans la presse ou pourront être retirés auprès des organisateurs. On peut les consulter sur le site [sotl.fr](http://sotl.fr) ou sur le site du festival [on-livre-saintomer.fr](http://on-livre-saintomer.fr)

**Art. 3.** Un jury composé des libraires, journalistes, écrivains, professeurs, membres de clubs analysera toutes les copies remises avant le **6 novembre 2020 17h** date limite. Il établira le classement des meilleures poésies, des meilleures nouvelles et des meilleurs calligrammes. Ce jury sélectionnera aussi les meilleurs dessins, BD, logos, affiches, photos.

**Art. 4.** Les parents des collégiens et lycéens mineurs participant aux épreuves '**écrit**' et '**image**' autorisent les organisateurs à disposer de leurs travaux pour tout usage : publication, affiche, création.

**Art. 5.** Les mêmes parents font confiance à la compétence et à l'impartialité du jury. Ils s'engagent à n'intenter aucun recours sur le classement établi par le jury.

**Art. 6.** Les lauréats auront leurs écrits affichés dans une salle dédiée. Peut-être seront-ils appelés à lire leurs textes devant le public du festival. De même, les meilleures productions artistiques (dessins, photos...) seront-elles aussi exposées.

**Art. 7.** Les textes, dessins, photos, bandes dessinées seront envoyés ou déposés à :

- L'Indépendant, 14 rue des Clouteries à Saint-Omer,
- L'indépendant, 29 avenue Clémenceau à Longuenesse

Avec un bulletin d'inscription/autorisation parentale pour chaque sujet.

### Contact pour information

**Marc Lemaire**    [contact-president@sotl.fr](mailto:contact-president@sotl.fr)    06 31 66 23 24